



Dates importantes

- 5 ou 6 mai: Assemblée générale en ZOOM
- 18 mai: Congé (journée nationale des patriotes)

Ce mois-ci...

- » **Mot de la présidente**
- » **Geneviève en parle...**
- » **Prochaines négociations**
- » **Réseaux sociaux**
- » **Assignation temporaire**
- » **RREGOP**
- » **Entente !**
- » **Assemblée générale**
- » **Pense à ça**

Mot de la présidente

Chers membres,

Au cours des prochains mois, nous mettrons en place des consultations auprès des membres. Je vous en parle en avance afin de commencer à vous préparer.

Ces démarches permettront de mieux cerner vos besoins et d'orienter nos revendications futures. Votre participation sera essentielle. Plus nous serons nombreux à nous exprimer, en remplissant les diverses consultations, plus notre position sera forte et représentative.

Cette étape représente un moment important. Une négociation ne se prépare pas à la dernière minute : elle se construit dès maintenant, par la mobilisation, l'information et la solidarité.

Je vous invite à demeurer engagés, à participer aux consultations futures, à nous faire part de vos priorités et à rester unis. Plus nous serons mobilisés, plus notre voix portera.

La force d'un syndicat repose sur l'engagement de ses membres. Ensemble, préparons l'avenir avec sérieux et détermination.

Solidairement,

Carol-Anne Dupré



Geneviève en parle...

Parlons d'hormones!

Le personnel de soutien est composé de plus de 82% de femmes. Je trouvais donc important d'aborder le sujet « les femmes et les hormones ! »

Saviez-vous qu'une étude menée en 2023 indique qu'une femme sur dix quitte le marché du travail pendant la préménopause.

Le déficit en progestérone commence dès 35 ans et celui des oestrogènes vers 43-45 ans. Nous vivons donc, en grande majorité, cette situation, et j'en fais partie!

Plusieurs effets secondaires apparaissent et peuvent avoir un grand impact sur notre efficacité au travail. Voici quelques exemples, des effets négatifs d'un déficit en progestérone : Anxiété, insomnie, fatigue, pertes de cheveux, prise de poids, hausse de la tension artérielle, bouffées de chaleur, raideurs musculaires, douleurs diffuses, palpitations, vessie hyperactive, épuisement mental, anémie, etc...

Un déficit en œstrogènes n'est pas mieux : tristesse, grande fatigue, dépression, anxiété, brouillard mental, perte de mémoire, sueurs nocturnes, syndrome musculosquelettique de la ménopause, menstruations irrégulières, etc.

Tous ces effets secondaires ont un impact sur de nombreuses femmes; sur la qualité de vie au travail, sur les absences répétées, les dépressions et les périodes d'invalidités. Ce qui entraîne une perte financière et des arrêts de travail qui s'étirent...

Ouf, on n'est pas sorti du bois!

Accompagner les femmes durant cette période de transition devrait être une priorité pour chaque employeur. En investissant dans la sensibilisation et la formation, les organisations peuvent transformer leur approche : passer d'une simple gestion de personnel à un véritable soutien humain, capable de diriger chacune vers les bonnes ressources au moment où elle en a le plus besoin.

Signé : une femme qui ne perd pas le nord, mais qui a simplement égaré sa patience, sa mémoire et son thermostat interne.

*Geneviève Leclerc
Vice-Présidente*

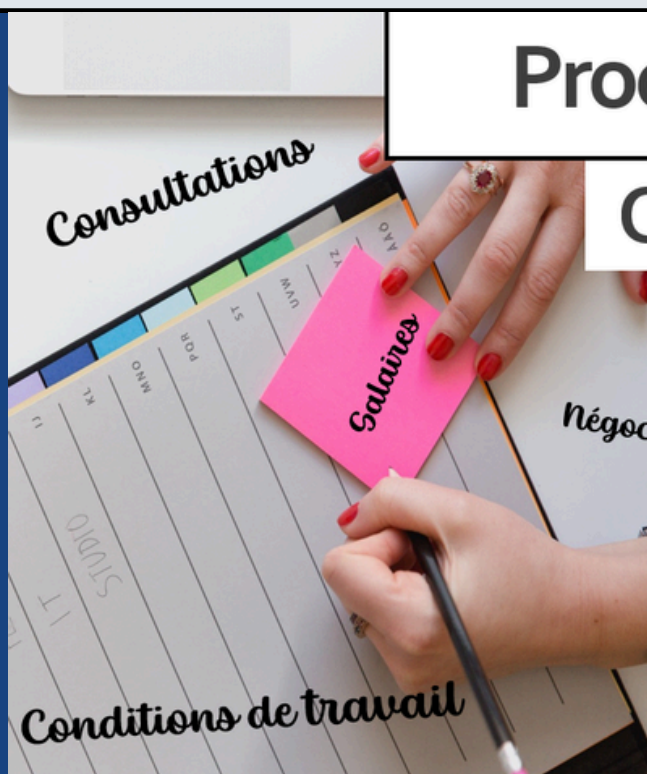


INFORMATION

Prochaines négociations ?!

On se prépare comment ?!

C'est pour quand ?



Notre convention collective S3

Ligne de temps pour se préparer :

- Septembre 2026 à septembre 2027 : Consultations, prises de données auprès des membres des différents syndicats de la Fédération et de la Centrale. Construction des cahiers de demandes dans les différentes instances en fédération et en centrale.
- Octobre 2027 : Dépôt du premier cahier de demandes élaboré avec les différentes consultations faites auprès des membres.
- Décembre 2027 : Retour du gouvernement et négociations.
- Mars 2028 : Fin de notre convention collective S3 2023-2028.

Le syndicat, c'est nous tous !

Pour nous contacter:



450 424-4626



spstl@videotron.ca

Pour plus d'information:



INFORMATION

Les réseaux sociaux

Nous t'invitons à la prudence lorsque tu utilises les médias sociaux (Facebook ou autres). Les images ainsi que les propos que tu publies peuvent être partagés et interprétés par tes amis ou les amis de tes amis, ton assureur, ton employeur. Une fois la publication en ligne, tu renonces à ta vie privée! Sois vigilant et gardes à l'esprit que tous les renseignements publiés sur les médias sociaux deviennent publics et sont irrécupérables.



Accident du travail- Assignation temporaire?

Savais-tu que lorsque tu as une assignation temporaire de travail seul le médecin peut autoriser les tâches que tu peux effectuer? Tout changement à la nature de ton assignation temporaire doit être autorisé par le médecin. C'est le médecin qui spécifie les tâches que tu dois effectuer. Seul le service des ressources humaines peut autoriser un retour au travail ou une assignation temporaire.



Rachat au RREGOP

N'oublie pas de faire ta demande de rachat au RREGOP dans les 6 mois suivant la fin de ton congé; le coût est alors égal aux cotisations qui auraient été prélevées si tu avais été au travail. Passé ce délai, le coût est plus élevé. Tu dois faire la demande de rachat auprès de la paie au service des ressources humaines du centre de services scolaire. Jusqu'à 90 jours peuvent être crédités gratuitement. Le coût du rachat peut être défrayé par étalement ou avec tes REER et est déductible d'impôt. Les montants retirés de tes REER n'ont pas besoin d'être remboursés, contrairement au Régime d'accèsion à la propriété (RAP).



INFORMATION

Une entente : Enfin !

Vous étiez en poste au centre de services scolaire des Trois-Lacs le dimanche 23 mai 2021 ?

Pour vous mettre en contexte : toutes les directions ont convoqué une rencontre Teams, un dimanche, afin d'aborder les défis liés à la fermeture du pont de l'Île-aux-Tourtes.

C'est du temps, qui à ce jour, n'avait pas été reconnu ni rémunéré.

Le syndicat a donc convenu avec l'employeur que 30 minutes à 200% sera rémunéré, conformément à la clause 8-3.05 C).

À surveiller :

- Que ce temps apparaisse sur votre talon de paie pour les personnes en poste le 23 mai 2021.
- De nommer au service de la paie et au syndicat si vous ne l'avez pas sur vos talons de paie le paiement de ce temps.

Du temps de travail : Ça se rémunère



INFORMATION

Assemblée générale

Quand: Mardi 5 mai ou mercredi 6 mai 19h

Où: en ZOOM

Note: inscription OBLIGATOIRE avant l'assemblée, afin de recevoir le lien de la rencontre par la suite. Un courriel contenant le lien de la rencontre sera envoyé le matin du 5 mai à celles et ceux qui se sont inscrits. Inscription avec COURRIEL PERSONNEL seulement ! Toute inscription avec le courriel du centre de services sera REFUSÉE.



Avec l'incertitude des dates des parties des séries et de l'avenir de nos Canadiens et dans l'objectif d'avoir le plus de participant possible lors de l'assemblée, il est possible que l'assemblée du 5 mai soit remise le 6 mai, si jamais il y avait une partie d'hockey le mardi soir.

SPSTL
Syndicat du personnel de soutien des Trois-Lacs

Assemblée Générale
Mardi 5 mai 2026 19h
Visioconférence

Projet d'ordre du jour

1. Présence
2. Nomination à la présidence d'assemblée et au secrétariat
3. Présentation et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 mai 2025
5. État de la situation – Déclaration d'événement
 - Statistiques
 - Campagne du Xmauve!
6. Projet de Loi 47 : Loi visant à renforcer la protection des élèves concernant notamment les actes de violence à caractère sexuel
7. Projet de Loi 94 : La Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives (Loi 29)
8. Projet de Loi 3 : Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail
9. Prochaines négociations
10. Entente : Pont de l'Île-aux-Tourtes
11. Dossier CNESST
12. Finances
 - Vérification des finances par le comité
13. Agenda
14. Les appels au bureau du syndicat
 - Confidentialité
 - Action
 - Courriel personnel
15. Communications
16. Affaires diverses
17. Parole aux membres

Carol-Anne Dupré
Carol-Anne Dupré
Présidente



Inscription: →



Pour nous
contacter:



450 424-4626



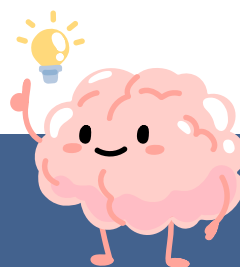
spstl@videotron.ca

Pour plus
d'information:





PENSE À ÇA



Pause café + rayon de soleil = productivité améliorée (scientifiquement douteux, mais agréable).



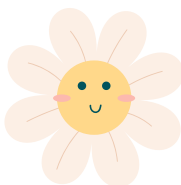
Une bonne idée peut naître d'une simple marche au soleil.



Un bon collègue vaut autant qu'une journée ensoleillée.



Fais de ton mieux aujourd'hui... puis va profiter du beau temps.



Si l'énergie baisse, augmente la dose de lumière naturelle.



Tu n'as pas besoin d'être parfait, juste d'avancer.

